

Journal janvier 2015

« passées les bornes, il n'y a plus de limite » Pierre DAC

*Meilleurs vœux de santé, de bonheur
des militants*



L'année 2015 s'ouvre sur un attentat meurtrier perpétré ce mercredi 7 janvier contre la rédaction de Charlie Hebdo. Cette attaque sans précédent sur notre territoire a visé nos valeurs républicaines notamment celles de la liberté d'expression et de laïcité.



Malgré ou plutôt à cause du massacre des dessinateurs de Charlie HEBDO et des autres victimes, plus que jamais la liberté d'expression doit être défendue,

Le rire est le propre de l'homme et les dessinateurs, les caricaturistes sont les emblèmes de notre démocratie.

Le rire joue un rôle subversif et il est aussi un élément fédérateur.

Dans le monde du travail, il est aussi un moyen de se moquer de certaines décisions absurdes ou arbitraires et de dénoncer les dérèglements de l'organisation du travail.

Il y a un temps pour tout : pour les larmes puis pour le rire et le combat afin de défendre nos valeurs républicaines.

Chronique d'une mort annoncée ou le dernier rapport à l'Assemblée nationale de la commission des Finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Près d'un an après la présentation des projets stratégiques des deux administrations, le Rapporteur spécial reste particulièrement inquiet. À l'heure où les réductions de moyens humains et financiers se poursuivent pour la DGFIP et la DGDDI - et sont effectivement indispensables au regard de la situation des finances publiques - il semble particulièrement difficile, voire inconscient, de vouloir maintenir l'ensemble du spectre des missions, ainsi que les réseaux, des deux administrations concernées, sans engager de véritables et courageuses réformes structurelles.

le Rapporteur spécial tient à rappeler que le nombre d'agents de la DGFIP n'a eu de cesse de diminuer ces dernières années.

Au regard de l'état de nos finances publiques, ces réductions sont impératives, néanmoins le Rapporteur spécial continue de s'interroger sur les capacités à venir de la DGFIP à mener à bien l'ensemble de ses missions avec des effectifs toujours plus réduits.

Pour mémoire, comme cela avait été relevé dans le rapport spécial pour le projet de loi de finances pour 2013, un précédent directeur général, M. Philippe Parini, avait déclaré qu'en termes d'effectifs la DGFIP était « *arrivée à l'os* ».

Depuis lors, les réductions se sont poursuivies, mais tout en maintenant intégralement un large spectre de missions. Ce délicat numéro d'équilibriste - des missions toujours aussi importantes et des moyens toujours plus restreints - finira par affaiblir durablement notre administration fiscale, qui est encore à ce jour efficace et réactive.

Depuis 2012, le rythme des réductions d'effectifs est resté soutenu.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) a disparu avec le changement de majorité, néanmoins les réductions d'effectifs se sont poursuivies

Hélas, en l'absence de volonté politique forte, celles-ci sont menées sans cap et sans vision.

Le Rapporteur spécial insiste sur le fait que la lutte contre la fraude fiscale doit rester une priorité absolue pour le Gouvernement afin de préserver nos finances publiques et pour assurer l'égalité entre tous les citoyens vis-à-vis de l'impôt. Pour ce faire, il est nécessaire que l'administration fiscale dispose des moyens humains et financiers adéquats pour mener à bien cette mission.

Pas possible ! On croirait lire un extrait de l'UNITE

Rassurez-vous la lecture du rapport ne se résume pas à ces extraits,

Ne craignez pas d'être lents, craignez seulement d'être à l'arrêt
Proverbe chinois

MUTATION : tout savoir

Période de dépôt de demande (via AGORA demande de vœux) les demandes de mutation sont établies entre le 18 décembre 2014 et le 21 janvier 2015, pour un mouvement qui prend effet au 1/9/2015 et un mouvement complémentaire au 1/3/2016.

Le nombre de vœux est désormais illimité dans les deux filières

Critères d'affectations liés à la situation des agents

En 2015, l'ancienneté prise en compte sera celle du critère de l'ancienneté administrative connue au 31/12/2014 bonifiée éventuellement à hauteur de 6 mois pour chaque enfant à charge.

Pour t'aider à remplir ta fiche, les conseils des militants locaux et nationaux sont parfois nécessaires.

Nous t'invitons donc à te rapprocher des militants de Solidaires Finances Publiques

Les dates de sortie des projets de mutations :

cadre C: 7 avril 2015
cadre B: 27 avril 2015
cadre A: 4 mai 2015

La gifle infligée à l'encadrement

Réuni pour la grand-messe le 2 décembre 2014, l'ensemble de l'encadrement de PACA avait été convoqué pour entendre la parole de la DG via son représentant M. Hugues Perrin, responsable RH . Le coût financier de cette réunion n'est pas négligeable en période de réduction du budget de fonctionnement.

M. PERRIN a fait preuve d'un mépris manifeste envers les participants et cela n'est pas acceptable.

C'est peut-être un problème digestif (effet secondaire de la bouillabaisse et du rosé de Provence) qui lui ont fait prendre un mauvais accent marseillais et se moquer ouvertement de l'assistance.

Autre fait significatif, les chefs de brigades en charge du Contrôle Fiscal ont bien entendu les propos de M. GARDETTE, ex-directeur du contrôle fiscal qui a déclaré que l'administration avait plus besoin de manager que de techniciens dès lors que le chef de brigade occupe un poste comme un autre.

Ces propos sont alarmants et sont en total décalage avec les besoins de la mission de contrôle fiscal et les conclusions du DOS.

On peut s'interroger sur l'utilité d'une telle réunion et s'alarmer sur le devenir du contrôle fiscal.

Le putois ne sait pas qu'il pue. Proverbe zoulou

